

# SYNTHESE DU RAPPORT ANNUEL TECHNIQUE D'EXPLOITATION 2014

## LA CRAU ENERGIES VERTES DSP 12/024

### I- Synthèse technique

Après un raccordement au réseau ERDF le 21 mars 2014, l'exploitation de l'installation a débuté le 1er juin 2014.

Au cours de l'année 2014, le volume de biogaz valorisé s'élève 13,5 millions Nm<sup>3</sup> avec un taux de CH<sub>4</sub> moyen de 46% dont pour les 7 mois d'exploitation plus de 11 millions Nm<sup>3</sup> avec un taux de CH<sub>4</sub> moyen de 42%.

L'énergie électrique nette issue de cette valorisation représente près de 19 000 MWh<sub>élec</sub> soit l'équivalent de 1890 tonnes de CO<sub>2</sub> évitées. De plus, ont été valorisés 21 000 MWh thermiques afin de procéder au traitement de 535 m<sup>3</sup> de lixiviats dans les 12 modules Nucléos. En outre, suite au retard sur les travaux de liaison avec le bassin de lixiviats, la mise en place de rotation de camions a permis d'alimenter la centrale de traitement en lixiviats. Deux cuves sur la plateforme permettent le stockage de 100 m<sup>3</sup> de lixiviat et 100 m<sup>3</sup> de concentrats.

Durant cette première phase d'exploitation, le taux moyen de disponibilité de l'installation s'élève à 89% avec une puissance maximale de 4,5MW au lieu des 5,2MW en raison de retards dans les travaux ERDF.

Afin d'obtenir le tarif de la prime à l'efficacité énergétique le coefficient optimal de rendement est fixé à 70%. Pour cette exploitation ce coefficient atteint un taux très satisfaisant de 87%. Il convient de préciser que ces chiffres n'incluent pas la production réalisée lors de la phase de mise en service industriel.

Les contrôles réglementaires réalisés indiquent les non-conformité pour la centrale détection gaz, la vérification initiale électrique, vérification initiale foudre et pour les rejets moteur.

### II- Synthèse financière

La mise en service ayant eu lieu le 1er juin 2014, l'année 2014 est un exercice incomplet d'activité.

Néanmoins, les résultats de la société sont satisfaisants. La vente de l'électricité ainsi que de la chaleur a permis d'atteindre un chiffre d'affaires de près de 2 952 k€.

Les charges d'exploitation se sont élevées à 786 k€ qui intègrent pour 223 k€ de la main d'œuvre pour la maintenance et entretien (en sous-traitance).

Ainsi, l'économie de l'activité (Excédent Brut d'Exploitation) s'est retrouvée à hauteur de 2 122 k€.

Le poste le plus conséquent représente les dotations aux amortissements des immobilisations avec 486 k€ en 2014.

La redevance versée par le délégataire à la collectivité est fonction des jours d'activité et s'est élevée à 202 k€.

Le résultat net du délégataire pour l'année 2014 s'est donc établi à 811 k€.

Ce résultat est très satisfaisant en lien avec l'activité exceptionnelle de cette délégation : l'économie tout au long de sa durée évolue inversement à l'économie des activités d'autres secteurs.